

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2017

MODALITÉS DE DÉPÔT DE CANDIDATURE AUX ÉLECTIONS - (N° 3079)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL6

présenté par
Mme Laurence Dumont

ARTICLE 3

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« régionale »,

les mots :

« au conseil régional ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.